

1/ La non fermeture de 4 trésoreries (2h d'échanges...)

Le DDFIP avait une « liminaire » avant même d'entendre celles de Solidaires Finances Publiques et FO.

L'ASR (Adaptation Structures au Réseau) n'est qu'un « projet », le ministre Gérald Darmanin n'a pas validé l'ASR de Savoie comme un grand nombre d'autres ASR en France.

Respectant son devoir de neutralité, le DDFIP n'a pas voulu commenter cette décision purement politique, ni faire de polémique sur la manière dont la communication s'est faite (même pas eu la copie du courrier adressé aux parlementaires).

Donc les trésoreries des Echelles, Lanslebourg, Beaufort et le Chatelard ne fermeront pas. Seule Grésy fermera.

Le ministre entend avoir une réflexion plus globale de l'implantation de nos services, et comme dans le rapport CAP22 révélé par Solidaires Finances Publiques, s'attache au principe de « déconcentration de proximité ».

Des réunions avec le préfet ont lieu régulièrement pour essayer d'adapter au niveau des départements le service public de proximité : l'ombre des Maisons de Service au Public que Solidaires Finances Public dénonce n'est pas loin.

Quelles conséquences ont ces non-fermetures, hormis le désaveu des décisions de notre directeur local et de l'ASR dans ses déclinaisons actuelles ?

- manque de lisibilité pour les agents concernés : il faut faire la distinction entre les transferts RH et les transferts issus du CTL emploi ;
- il faut réimplanter des agents sur les postes vacants du Châtelard ;
- remeubler les locaux du Châtelard déménagés en juillet, un bail précaire avait été signé jusqu'au 31/01/2020 ;
- expliquer aux élus locaux des 4 trésoreries concernées les changements ministériels sans pour autant préjuger d'une nouvelle volte face en cas de changement de ministre.

Sur le volet RH, beaucoup de questions et d'interventions afin de préserver nos collègues. Les décisions liées aux CAPL sont actées juridiquement, donc pas de retour en arrière sur le mouvement. La situation des agents se retrouvant ALD suite à annulation de la suppression de leur trésorerie d'affectation est donc caduque.

Solidaires Finances Publiques a souligné le manque de respect envers notre Administration mais aussi ses agents, tous ses agents. Le mépris, antérieurement dévolu aux agents, atteint désormais les cadres très supérieurs. Ce qui ne peut que nous inquiéter pour la suite.

Cette décision résume la situation de la DGFIP : le politique se fiche bien de nous et surtout, le DG actuel ne défend plus notre Administration. Nous nous interrogeons fortement sur cette stratégie adoptée par le politique. Nous restons donc circonspects face à cette décision purement politique.

Solidaires Finances Publiques a défendu dès lors l'urgence de mise en place de groupe de travail relatif à la mise en place du Télétravail et du travail à distance.

Enfin, le Directeur et son équipe ont visiblement très mal vécu cette décision sur la forme et sur le fond. Il s'est réfugié derrière son devoir de neutralité, mais certaines réflexions ne masquaient pas un Directeur atteint.

Quoiqu'il en soit, dans ces conditions, nous comptons sur notre DDFIP :

- afin de revoir sa méthode sur l'ASR et ne pas prendre de décisions hâtives en matière de gestion des personnels sans validation dudit projet ;
- pour refuser tout ou partie des suppressions d'emplois pour septembre 2019.

2/ Approbation de PV

- PV du CTL du 12/06/2018 : Solidaires Finances Publiques ne participe pas au vote étant absents ce jour. Vote pour des autres OS

- PV du CTL du 27/06/2018 : ajourné

3/ Modification des horaires de la Trésorerie de Bozel

Solidaires Finances Publiques demande pour la énième fois une réflexion voire un groupe de travail sur l'harmonisation des horaires d'ouverture au plan départemental.

Le Directeur a semblé attentif à notre revendication et a précisé ne peut pas être pour une normalisation des horaires mais une mise en cohérence. Ce qui répond à notre demande. Il réfléchit à la mise en place d'un groupe de travail.

Solidaires Finances Publiques a porté l'attention sur l'accueil téléphonique grand oublié de l'accueil en général. Les SVI sont saturés par manque de lignes suite à des décrochages organisés ou mauvaises configurations car interventions trop onéreuses. Le Directeur du Pôle Logistique ne pourra véritablement y porter une réflexion constructive qu'au 1^{er} trimestre 2019 par manque de temps (voir scannage des 2004). Le manque de budget n'est semble-t-il pas étranger à cette demande de délai...

Pour une fois, abstention unanime de toutes les OS même FO et la CFTC.

4/ Rapport d'activité 2017

Le guide touristique de la DDFIP à l'attention du préfet et d'autres administrations est toujours aussi lisse et présenté tardivement.

Solidaires Finances Publiques demande la finalité des éléments communiqués au préfet dans ce rapport et la communication qui semble confidentielle. Les éléments du Contrôle Fiscal seront extournés de ce rapport au moment de sa communication.

Vous le trouverez là quand il sera publié... : http://dfp730.intranet.dgfip/direction/Rapport_Activite/rapport_%20activite_2017_%20Savoie.pdf

Toutefois il permet de résoudre un grand nombre de questions diverses.

- e-formation : le DDFIP estime qu'elle n'a pas vocation à remplacer la formation présentielle. Néanmoins nous avons dénoncé les conditions dans lesquelles se passent l'e-formation et donc le peu retenu en termes de connaissances. Nous avons demandé pour la énième fois la liste des formateurs départementaux. Et notre demande, ô miracle, ne semblait pas gêner notre Directeur actuel et son équipe.

- SPF 1 et 2 en retard : dispositif d'entraide par d'autres SPF retoqué par la DG, donc il doit se faire en interne. Le bureau 1 aidera le 2 par la création d'une cellule réquisition... Solidaires Finances Publiques a constaté la manque d'informations des agents de ces services sur les évolutions de leur métier et de l'organisation de leur service. Nous avons dénoncé l'utilisation de fiches de travail, chronophages et individuelles, cela ressemble fortement à du flicage. Cette pression managériale supplémentaire ne rendra pas les emplois supprimés par anticipation.

- PCR : note du 24/04/18 sur la suppression des cellules CSP au 01/09/19. Certains chefs de service ont anticipé cette note au 01/09/18 (SIP Moutiers). Réflexion sur la perte des sachants dans un service. Un groupe de travail a eu lieu le 05/07/18, un deuxième aura lieu en novembre. Un point d'information sur les éventuels transferts aura lieu au prochain CTL de novembre le 16/11/18.

- PAS : Attente des décisions qui sont sorties au fil de l'eau... Pour le Directeur, à l'air de se passer très bien dans les services même si les agents ne sont pas à l'aise sur certaines questions. Des actions de communication ont été menées vers les entreprises.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette mise en place correspond à la même situation que lors de la mise en place de la RVLLP, révision construite au fur et à mesure... la visibilité pour les agents est trouble, toujours en attente de la note cadre.

5/ Fusion de communes

Conséquence de la loi Notré, les communes mettent en commun leurs services pour une meilleure efficacité de

leur budget et leur masse salariale...

Néanmoins, la DDFIP ne semble pas prendre la mesure de la masse de travail en termes de mise à jour des voiries que cela engendre dans les SIP et CDIF d'autant que la DG n'accepte plus les questionnaires FIP. Nous avons donc demandé à ce que les services puissent disposer de ces questionnaires bien utiles.

Création au 1^{er} janvier 2019 des communes de Porte de Savoie (fusion de Francin et des Marches) et de Saint Genix Les Villages (fusion de Gressin, Saint-Genis-sur-Guiers et Saint-Maurice de Rotherens). Enfin, Saint Jean de Belleville rejoint la commune des Belleville.

6/ Mise en place d'indicateurs de qualité dans les SIP

Pas de surprise, la mise en place du PAS engendre de nouveaux indicateurs de qualité notamment de téléphonie.

L'usager sera interrogé a posteriori d'une réception (enquête en ligne)

Nous avons donc redemandé une intervention rapide sur les SVI des sites préfigurateurs (Moutiers et Albertville) plutôt qu'en 2019. Pour Moutiers, selon la Direction, certains chefs de service traînent pour rendre leur copie sur l'organisation du SVI local.

7/ Questions diverses

- renoncement au concours d'un agent stagiaire affecté à Bourg Saint Maurice.

- Assistant de Prévention : Jérôme Pienne a été retenu pour le poste d'AP après l'entretien de 3 candidats. Sa prise de poste se fera partiellement compte tenu de ses fonctions au CDIF de Saint Jean de Maurienne.

- scannage des dossiers 2004 (dossiers papiers des contribuables dans les SIE) : très gros travail imposé par note DG de septembre 2018. La division logistique a déjà effectué plusieurs visites depuis fin septembre dans les SIE pour quantifier la masse des documents à scanner.

Les documents triés selon une note « usine à gaz » seront scannés par le SDNC selon une méthode qui donne une valeur certifiée authentique aux documents. Les documents une fois scannés seront détruits. Le 2004 informatique sera sécurisé et le nombre d'accès extrêmement restreint.

Même si le 2004 dématérialisé est un vieux serpent de mer qui date de la création des IFU en 2003, on peut s'étonner de cette mise en place accélérée alors que les SIE sont déjà surchargés, voire en gros sous effectif pour Moutiers, et surtout que le PAS va se mettre en place en 01/2019 avec les nombreuses questions des employeurs...

- fuel du CFP de Moutiers : tous les ans la même histoire, aucune anticipation de la direction locale qui achète le fuel au prix fort en octobre pour une mise en route en novembre. Et tous les ans les radiateurs électriques fleurissent pour une consommation électrique maximale... pour rappel, la commande a été effectuée le 17/09 mais oubliée par le BIL.

- CTL emploi : janvier à cause des élections professionnelles et de la nouvelle représentation.

Début du CTL à 9h, Fin à 16h30 (coupure de 13h à 14h15).

